

Synthèse de l'assemblée plénière du Cnis du 28 janvier 2026

L'assemblée plénière du Cnis s'est déroulée en mode hybride au Centre Pierre Mendès France (Paris 12^{ème}) sous la présidence de Bertrand du Marais. Elle a réuni une soixantaine de participants, membres du Conseil et représentants du service statistique public, en présentiel et 3 membres du Conseil à distance.

Dans une première séquence, le président a présenté les grandes lignes du **bilan d'activité du Cnis en 2025**, soulignant la bonne participation aux différentes commissions s'étant tenues cette année, tout comme le fait que le Cnis parvienne à inscrire fortement son activité dans l'actualité du débat public. Il est ensuite notamment revenu sur l'aboutissement du chantier des appariements avec l'adoption du **cadre de référence sur les appariements de la statistique publique** approuvé au Bureau de juin et l'avis favorable au premier appariement qui lui a été soumis. Cet appariement entre le Système National des Données de Santé (SNDS) et le Répertoire Statistique des Individus et des Logements (Résil), demandé par la Drees, est exceptionnel par son ampleur et la sensibilité des données traitées et a été l'occasion de tester ce nouveau cadre. Il a également salué le succès du colloque qui s'est tenu en juillet sur l'aménagement des territoires pour faire face au changement climatique.

Bertrand du Marais a ensuite excusé l'absence de Xavier Timbeau, président de la commission *Environnement et développement durable* (EDD), retenu par une audition parlementaire, puis souligné la qualité des travaux réalisés au sein des commissions ou en intercommission. Il a donné la parole à deux présidents et une rapporteure de commission pour évoquer quelques résultats liés à des temps forts de l'année, sur les inégalités de revenus et de patrimoines (Jean-Philippe Vinquant, président de la commission *Démographie et questions sociales*), sur les parcours des jeunes (Jean-Christophe Sciberras, président de la commission *Emploi*) et sur la connaissance au niveau micro des consommations d'énergie des entreprises industrielles et du tertiaire (Béatrice Sédillot, rapporteure de la commission EDD).

Fabrice Lenglard, Directeur général de l'Insee, a ensuite **présenté des éléments de bilan 2025 et les perspectives de la statistique publique**, assumant de n'évoquer que quelques-uns des travaux structurant compte tenu du temps imparti. L'actualité statistique européenne a été marquée par l'entrée en application de la révision du règlement 223/2009 en fin d'année 2024, dont l'adaptation au droit français est en cours, en particulier en ce qui concerne l'utilisation des données privées pour la production de statistiques européennes. Au printemps 2025, le recensement de Nouvelle-Calédonie a permis d'observer que 265 000 personnes résidaient sur le territoire, soit 7 000 de moins qu'en 2019, tandis que des travaux préparatoires au recensement de la population à Mayotte ont eu lieu entre avril et août pour cartographier l'ensemble des habitations de l'île et que le recensement exhaustif puisse se tenir cet hiver.

Il a ensuite souligné les avancées de projets structurants (Résil, ainsi que quelques appariements d'envergure réalisés par l'Insee et les SSM, changement de base de l'Indice des Prix à la Consommation (IPC), nouvelle filière des enquêtes avec une standardisation des outils ménages et entreprises, raccourcissement des délais de production des statistiques sur l'emploi...) et indiqué les grandes enquêtes en cours. Il a mentionné quelques-unes des nombreuses publications du service statistique public et salué le succès des Journées de méthodologie statistique. Il a annoncé la publication des populations communales avec une année d'avance,

l'entrée en vigueur de la nouvelle Nomenclature d'activités française (NAF), les publications attendues au cours de 2026 sur le logement, les sans-domicile, la France et ses territoires, les services publics. Il a ensuite évoqué la naissance d'un nouveau logo pour l'Insee dans le cadre d'une charte commune à l'Insee et aux SSM. Enfin, il a fait part du projet d'élaboration d'un moyen terme pour l'Insee, qui embarque le SSP, et à discuter avec les utilisateurs dans les enceintes du Cnis, avec la perspective d'aboutir début 2027.

Gilles Pouzin, représentant la CFTC, et Roxane Silberman ont mentionné la richesse et la qualité des travaux du SSP et salué l'initiative d'un moyen terme qui devrait permettre d'institutionnaliser et donc de protéger mieux la statistique publique dans ces temps troublés. Louis-Alexandre Erb, représentant la CGT, a rappelé les fortes réserves de la CGT sur l'introduction de la question sur le pays de naissance des parents dans le bulletin individuel du recensement de la population. Fabrice Lenglard a répondu qu'elle était advenue au terme de nombreuses consultations et de débats nourris menés dans le cadre du Cnis et que la question serait posée sur au moins un cycle complet de 5 ans, ce qui permettra de tirer un bilan de l'introduction de cette nouvelle question.

Bertrand du Marais a souligné que cette richesse des travaux du SSP ouvrait d'excellentes perspectives en matière d'évaluation des politiques publiques appuyées sur une quantification maîtrisée et solide.

La troisième séquence était dédiée à l'une des orientations 2026 du Cnis portant sur la mesure des indicateurs de qualité des services publics. Pierre-Louis Bras, président de la commission *Services publics et services aux publics* l'a introduite en soulignant à la fois la forte demande sociale sur le sujet, les discours parfois paradoxaux existants sur la question et l'importance de bien clarifier les concepts et circonscrire les questions. Loïc Midy et Philippe Zamora de l'inspection générale de l'Insee ont ensuite présenté leur rapport sur les enjeux de la définition et de la mesure de la qualité des services publics, avant qu'il ne soit discuté par la Pr. Manel Benzerafa-Ariat puis par Mathilde Godard, représentante des chercheurs au Conseil du Cnis. Celles-ci ont souligné l'importance du sujet, les grandes possibilités pour envisager des pistes de recherche sur le sujet et posé plusieurs questions parmi lesquelles : l'appui au pilotage d'une administration est-il bien dans les missions de l'Insee ? A quel point la qualité objectivée est-elle différente de la qualité perçue ? Comment peut-on gérer les résultats dissonants (certains ayant été mis au jour dans le rapport Midy-Zamora) ? Toutes deux ont souligné l'importance d'interroger le point de vue des agents du service public et d'irriguer le débat public de telles données.

Plusieurs représentants des organisations syndicales (Raphaëlle Bertholon, CFE-CGC, Gilles Pouzin, CFTC et Louis-Alexandre Erb, CGT) et des associations (Yvon Syriex, Jean-Elie Barjonet) ont ensuite insisté sur la nécessité de prendre en compte d'autres dimensions de la qualité des services publics que celles évoquées : le point de vue des non utilisateurs des services publics, les questions de non-recours, l'effet managérial au sein des services publics, les conditions de travail des agents qui rendent le service, la comparaison avec le secteur privé. Fabrice Lenglard a rappelé que l'Insee n'avait pas vocation à se suppléer aux directions opérationnelles et que l'avancée sur cette question passerait forcément par une collaboration entre l'Insee et les SSM. Bertrand du Marais a conclu par le maintien de cette orientation dans le programme de travail du Cnis, sous la forme d'un groupe de travail qui prendra le temps d'auditionner les usagers, et dont l'apport devra se situer principalement sur les préconisations et précautions méthodologiques.

La séance s'est achevée par l'adoption par l'Assemblée de l'ensemble des **projets d'orientations générales du Cnis** pour 2026 : les enjeux du vieillissement de la population et de l'accélération récente de la baisse de la natalité ; les indicateurs de richesses - monétaires et non monétaires - des ménages (un atelier méthodologique sera lancé) ; la problématique des données statistiques relatives à la commande publique (un groupe de travail sera lancé) ; la définition des indicateurs de qualité des services publics du point de vue des usagers (un groupe de travail sera lancé) ; le rôle du Cnis dans la promotion de la statistique publique.

Les documents soumis au vote et les présentations sont disponibles sur le site du Cnis [ici](#).